

Présents : Mr. PETIT Yvan, Bourgmestre-Président ;
MM. ROUARD Didier, HYAT Jean et LEDENT Pierre, Echevins ;
Mmes et MM. RONDIAT Hervé, MATAGNE Christian, JAMIN Nathalie, ROBA Fabienne,
ALEXANDRE Christian, LISSOIR Sandrine, LEBRUN Hélène, MAROT Etienne,
BRASSEUR Jean-Pol, GODFRIN Geneviève et JASPART Francine, Conseillers
Mme RUCQUOY Séverine, Secrétaire communale.

Objet : Programme de politique générale (article L1123-27 CDLD)

LE CONSEIL COMMUNAL,
En séance publique,

Vu l'article L1123-27 du code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Attendu que dans les trois mois suivant l'élection des échevins, le collège soumet au conseil communal un programme de politique générale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ;

Par 11 voix POUR, 2 voix CONTRE (C. Matagne, E. Marot) et 1 ABSTENTION (H. Lebrun), **approuve** le programme de politique générale présenté par le collège communal tel que reproduit ci-après ;

Conformément au code de la démocratie locale et de la décentralisation du 22/04/2004, paru au moniteur belge du 12/08/2004, et à l'article L1123-27, le Collège soumet au conseil communal un programme de politique générale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins ses principaux projets politiques.

Après approbation par le conseil communal, ce programme de politique générale sera publié conformément au décret et de la manière prescrite par le conseil communal.

Dans un monde en plein chambardement dans lequel surviennent des événements sur lesquels nous avons peu d'emprise, la commune reste l'entité la plus proche de nous, sur laquelle et avec laquelle nous pouvons agir. Elle est notre espace protégé et protecteur dont nous voulons assurer la stabilité.

La sagesse et la transparence de la gestion permettent de ne pas hypothéquer l'avenir. L'anticipation, l'innovation, la création, la réalisation sont les impulsions d'un devenir réjouissant pour nos générations et celles à venir. Au scepticisme, nous préférons l'espoir et à la faiblesse des constats amers, la force de la construction collective.

Pour permettre au plus grand nombre de soutenir, de participer ou d'adhérer à notre projet, nous nous devons de faire preuve de clarté dans l'ensemble de nos intentions, de nos projets, de nos actions mais aussi de nos modes de gestion.

Une gestion financière saine et inventive prenant en considération les travaux préparatoires effectués (CLDR,...) oblige à une vigilance sans précédent si l'on tient compte des missions de plus en plus importantes dévolues aux communes.

Notre politique a été une gestion en bon père de famille et aujourd'hui, nous nous inscrivons dans la poursuite du programme de politique générale de 2007 à 2012 dans lequel deux axes étaient mis en évidence.

Tout d'abord la qualité de vie de nos concitoyens ce qui se décline immédiatement à notre cadre de vie environnemental mais également à la vie sociale et de notre commune.

Le deuxième axe concerne le développement dans lequel le logement et la matière économique tiennent une place de choix.

Nous vous présentons des perspectives d'avenir pour notre commune à travers des projets concrets. Il importe avant tout de veiller à leur continuité.

C'est le cas en ce qui concerne l'espace citoyen, le développement de l'école et le parascolaire (langue, informatique, ...), le développement de l'accueil et de la communication à destination des citoyens, la propreté et l'embellissement des villages (fleurissement, petit mobilier, décoration,...), le maintien des personnes âgées à domicile, ...

Mais évidemment, si gouverner c'est prévoir, il faut aussi à tout moment saisir les opportunités et s'adapter aux situations et aux événements qui surviennent en prenant des décisions adéquates.

Rappelons quelques-uns des projets en cours qu'il convient de mener à leur terme :

- Lotissement Wanlin (5 lots phase 1, 14 lots phase 2)
- Espaces multisports : Mesnil-Saint-Blaise, Custinne, Crévia
- Réfection de la rue des Déportés à Hour
- Réfections des voiries à Gendron
- Ecole Hulsonniaux – réfection et agrandissement
- Construction de 6 logements rue Grande à Houyet (PCDR)
- Aménagements de sécurité aux abords des écoles
- Construction par le SPAF de 5 appartements multigénérationnels à Houyet
- Entretien et réparation des chemins agricoles
- Achat Véhicule électrique (camion utilitaire) et 2 vélos
- Amélioration de l'entretien et de l'équipement du RAVEL
- Réhabilitation d'une grange à Ciergnon
- Restauration et mise en valeur des éléments du patrimoine (PPW, sites et monuments classés)
- Optimisation des dépenses énergétiques
- Microcentrale hydroélectrique de Wanlin
- Agenda 21 local

D'autre part, des projets déjà concertés avec les habitants et les commissions consultatives sont à examiner et étudier en vue d'une possible concrétisation.

- Reconstruction et agrandissement de la cabine SNCB et ses abords
- Réaffectation du bâtiment du Maupas
- Aménagement de la halte d'Ardenne en halte didactique
- Aménagement des entrées de villages avec un aspect identitaire
- Développement de l'offre en logements moyens
- Création d'une vitrine de produits du terroir et de l'artisanat local
- Création d'un lieu d'exposition permanente sur la présence royale et nos institutions
- Encouragement et prise d'initiatives en vue du maintien et de la création de commerces et PME dans nos villages.
- Création d'un atelier rural
- Aménagement de la Mirande en maison de l'entité et abords
- Rénovation de l'espace collectif à Gendron (ancienne école)
- Aménagement maison de village – Salle Saint-Martin et Laurent à Hour

- Aménagement sécurité routière dans les villages et résolution problèmes de parking, lisibilité carrefour, zones 30, chicane, ...
- Sécurisation de la traversée de divers villages (Ciergnon RN911, MSB N915, Celles, accès à Houyet N929)
- Aménagement de la ferme du moulin à Wanlin
- RAVEL liaison lente vers Dinant (partenariat Province/commune)
- Construction d'un éco-hameau à Mesnil-Eglise
- Création d'une maison et d'espaces du Temps libre.

Des aspects nouveaux sont également mis en chantier ou à tout le moins marquent de notre part un intérêt fort. Le travail de faisabilité et d'opportunité est en cours et à son issue des réponses seront données.

Ainsi en nouveauté on peut citer :

- Guichet de l'énergie itinérant – auditeur en énergie
- Mise en place d'un bus multiservice communal
- Aménagement d'une place à Mesnil-Saint-Blaise
- Mise en place de CCATM (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) + schéma de structure
- Acquisition et aménagement de l'ancien camping de Wanlin
- Création d'un centre de jour pour personnes âgées
- Mise en place d'une commission des aînés
- Création d'un conseil communal des jeunes
- Aménagement d'un tronçon communal de liaison lente entre Beauraing et Wanlin
- Création d'une plaine de jeux, terrain de sport et BBQ à Wanlin
- Aménagement d'une aire de détente et de jeux à Hulsonniaux et à Celles
- Amélioration et équipement des arrêts de bus
- Mise en place d'un véhicule adapté aux PMR
- Formation et information en matière de secourisme dans les écoles

Qu'ils soient déjà programmés, concertés, ou qu'ils soient à l'état d'avant-projets, tous ces dossiers et ceux qui seront élaborés à l'avenir feront l'objet d'une analyse sérieuse basée sur quelques principes de base :

- Une concertation maximale
- Une efficacité optimale
- Une gestion financière stricte par la chasse aux dépenses inutiles et par la recherche de subsides et de partenariats publics et privés
- Le respect de notre cadre de vie
- La sécurité et le bien-être

Le volet social mérite notre attention particulière tant en ce qui concerne le CPAS qui s'adresse aux plus démunis que dans la synergie commune et CPAS elle-même liée à d'autres partenariats. Parmi ces actions citons :

- Affiliation aux services agréés de garderie (Arsouilles, Imaje, ...)
- Affiliation aux services d'aide à domicile (aides familiales et aides ménagères travaillant dans les services tels que le SPAF, la CSD, l'ADMR, ...)

- Organisation des plaines de vacances pour les enfants pendant 5 semaines (vacances de Pâques et d'été)
- Organisation de garderies pour les enfants de l'entité par l'Accueil Temps Libre (ATL) : mercredi après-midi, journées pédagogiques,...
- Service de médiation de dettes et de guidance budgétaire ouvert à tous
- Aide administrative et/ou financière
- Service de distribution de repas à domicile
- -Service d'accompagnement de la vie quotidienne par les aides ménagères
- Permanences juridiques et de pensions
- Cellule maltraitance
- Maison d'accueil d'urgence
- Magasin de vivres et de vêtements «Entraide»
- Potagers collectifs à Houyet et à Hour
- Service Taxi stop
- Ateliers de cuisine, couture, théâtre, bûcheronnage
- Cellule article 27 qui permet l'accessibilité aux plus démunis d'accéder à la Culture
- Service d'insertion socio-professionnelle

Le sport prend également une place de choix qu'il nous faut continuer d'aider dans son développement.

L'ensemble des projets évoqués n'est ni restrictif ni exhaustif.

En conclusion,

Notre projet politique se veut ambitieux et moderne, tourné vers une vision managériale innovante qui s'inscrit dans l'expérimentation proposée par la Région wallonne dans le cadre du Programme Stratégique Transversal (PST).

Cette gestion par anticipation et par objectifs s'inscrit dans l'état d'esprit déjà initié actuellement au sein de nos services.

Des informations à ce sujet seront données très prochainement.

La situation financière de notre commune guidera évidemment le déroulement des projets que nous souhaitons mener à bien.

Cela a déjà été dit mais il me plaît de répéter que, nous voulons une commune moderne, ambitieuse, privilégiant la participation et la concertation, une commune où le mieux-être de l'individu est constamment au centre de nos réflexions.

Il s'agit bien là de notre volonté commune.

Yvan Petit, Bourgmestre
Conseil communal du 6 mars 2013

La Secrétaire,
(sé) Séverine RUCQUOY

**La secrétaire communale,
Séverine RUCQUOY**

Par le Conseil communal :

Pour extrait conforme :

Le Président,
(sé) Yvan PETIT

**Le Bourgmestre,
Yvan PETIT**